



Travaux de facade non réalisés depuis la signature du devis

Par **antlem**, le **28/09/2017** à **11:57**

Bonjour,

En avril dernier, j'ai signé un devis et envoyer un chèque d'acompte de 30 % pour une réfection de façade. Depuis, les travaux ne cessent d'être reportés. L'acompte n'a pas été encaissé. Puis-je annuler ce devis ? si oui comment ?

Merci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **28/09/2017** à **12:15**

Bonjour,

Avez-vous contacté l'entreprise pour savoir les motifs de ces reports ? Faites en la demande par LR/AR, cela laissera des traces écrites.